



Rapport du maire sur la situation financière

Lundi le 10 novembre 2014

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Chers membres du conseil,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai l'honneur ce soir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville de Terrebonne pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2013.

Ce rapport fait notamment état :

1. Des résultats financiers de l'exercice 2013;
2. Du rapport des vérificateurs;
3. Des indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours;
4. Des orientations budgétaires pour 2015 et du prochain programme triennal des dépenses en immobilisation (PTI) 2015-2016-2017.

De plus, tel qu'exigé par la loi, vous trouverez en annexe :

5. Un tableau présentant la rémunération et les allocations de dépenses accordées aux élus;
6. La liste des contrats de plus de 2000 \$ accordés à des fournisseurs du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014 et dont le total excède 25 000 \$ pour ce même fournisseur;
7. La liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés d'octobre 2013 à septembre 2014 par le Comité exécutif et le Conseil municipal.

États financiers 2013

Nous sommes heureux de vous rappeler qu'encore une fois, Terrebonne a généré un excédent de fonctionnements qui se chiffre à 5,65 M\$ pour l'année 2013, tel que confirmé le 9 juin dernier lors du dépôt du rapport financier.

Rappelons que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 s'étaient établies à 184,59 M\$. Les revenus et affectations aux revenus de fonctionnement réels de la dernière année ont atteints 187,93 M\$, alors que les dépenses et les affectations aux dépenses de fonctionnement réels ont été de l'ordre de 182,28 M\$.

En présentant des états financiers positifs, nous démontrons une fois de plus notre rigueur administrative et notre volonté d'assurer des finances publiques en santé.

D'ailleurs, toujours dans cette optique de gestion responsable et proactive, plus de 85 % de l'excédent de l'année 2013 a été affecté dans des fonds de réserve destinés à soutenir la réalisation de différents projets, que ce soit, par exemple, pour l'environnement et pour les infrastructures.

Concernant ces affectations à des fonds réservés, il est important de préciser que 40 % de ces affectations sont obligatoires. Parmi celles-ci, on retrouve le montant pour la taxe d'infrastructures, les montants perçus à titre de contribution au fonds de l'arbre et les montants perçus à titre de quote-part de règlements d'infrastructures.

Une fois ces montants pris en considération, il reste des montants qui ont été affectés de façon prudente afin de prévoir des dépenses additionnelles anticipées qu'il ne serait pas raisonnable de taxer à l'avance. Parmi celles-ci on retrouve, par exemple, les cotisations additionnelles pour les déficits des régimes de retraite, les dépenses supplémentaires pour le déneigement ou encore les opérations de vidange de boues additionnelles dans les étangs aérés.

D'ailleurs, je joins donc la liste des virements du surplus de 2013 aux différentes réserves, autorisés par la résolution 332-07-2014 du conseil municipal représentant un total de 4,88 M\$ sur 5,65 M\$, laissant ainsi un surplus réel net (excédent de fonctionnement non affecté) de 0,77 M\$.

Pour ce qui est de l'actuel programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016, des investissements sont prévus de l'ordre de 169,6 M\$. Ces montants ont été prévus pour divers projets, tels que le projet d'échangeur de l'Autoroute 640 dans le secteur ouest et la revitalisation de l'artère commerciale du boulevard des Seigneurs.

De plus, nous avons poursuivi nos investissements dans le réseau routier du projet Urbanova, un projet innovateur de développement durable qui prend forme de façon tangible avec la réalisation de sa première phase. Nous avons également planifié la terminaison du programme subventionné de réfection des infrastructures TECQ II.

En prévision de l'implantation de la gare du train de banlieue de l'Agence Métropolitaine de Transport, le « Train de l'Est », nous avons prévu procéder à la prolongation du boulevard Marcel-Therrien, ce qui a été fait et permettra de recevoir en gare les premiers passagers, et ce dès le 1^{er} décembre prochain avec la mise en service.

Notre municipalité est en développement et l'administration municipale cherche constamment à bonifier cet essor en s'appuyant sur des valeurs porteuses comme le développement durable, la famille ou encore par la valorisation de notre économie locale et des entrepreneurs qui la soutiennent.

Rapport de l'auditeur indépendant et du vérificateur général

Les états financiers consolidés de la Ville de Terrebonne ont été audités et selon le rapport de l'auditeur indépendant et celui du vérificateur général de la Ville de Terrebonne, et je cite : « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Terrebonne et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Indications préliminaires sur les résultats de l'année en cours

La gestion des deniers publics est un défi constant et notre administration continuera de faire les efforts nécessaires afin d'assurer une saine gestion des finances avec une planification bien structurée et une optimisation des opérations.

Ainsi, les rapports soumis par le comité de suivi budgétaire pour l'exercice financier 2014 laissent voir que nous nous dirigeons vers une autre année consécutive d'équilibre budgétaire.

Principales réalisations en 2014

Plusieurs réalisations ont marqué la dernière année, nous avons poursuivi les aménagements de la nouvelle place publique du parc St-Sacrement, dont les activités qui y ont été organisées, se sont soldées par un fort succès populaire.

Nous avons également continué à travailler pour réaliser les objectifs de notre quartier Urbanova en faisant l'acquisition de plusieurs terrains qui nous permettra de concrétiser la création des corridors de biodiversité du projet.

L'année 2014 a donné lieu à des projets novateurs parmi lesquels je mentionne la création d'un projet pilote de collecte de matières compostables. Nous avons aussi organisé une

présentation citoyenne concernant le positionnement stratégique envisagé pour le Vieux-Terrebonne.

Nous avons élaboré un sondage, en 2013, afin de sonder les intérêts de nos jeunes en matière de loisirs et d'installations sportives. L'année 2014 aura donc permis aux élus de travailler en Commission afin d'élaborer un plan qui sera présenté en 2015.

Je mentionne également que nous avons entamé la phase de réalisation concernant le développement d'un pôle public multifonctionnel situé à proximité de la nouvelle gare de train dans le secteur Lachenaie qui représente une opportunité de développement à haut potentiel pour notre municipalité et qui s'inscrit dans les principes d'un *TOD*.

Nous poursuivons la bonification de notre offre de service au niveau des sports et des loisirs. Outre les nouveaux équipements sportifs ajoutés dans certains parcs, un terrain de soccer-football à surface synthétique a été aménagé au parc Armand-Corbeil, un terrain de soccer-football synthétique est en cours aménagement au parc Arc-en-ciel. Nous pouvons être fiers de ces infrastructures sportives de grande qualité qui sont extrêmement populaires auprès de la population.

De façon plus spécifique, les travaux ont débuté pour les nouveaux parcs Harricana dans le projet Jardins Angora et Marcel-de-la-Sablonnière dans le projet Urbanova. Deux parcs très importants qui contribueront à la qualité de vie des citoyens.

L'ouverture et la mise en activité de la Cité GénérAction 55+ en février 2014 ont aussi constitué un élément fort de notre bonification d'offre en service pour la population.

Nous avons aussi poursuivi notre appui à la communauté d'affaires, un autre partenaire incontournable qui adhère à notre vision. Nous soutenons et collaborons donc avec la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) afin de générer un contexte économique favorable et des emplois de qualité, où de plus en plus de Terrebonniennes et de Terrebonniens peuvent travailler à proximité de leur lieu de résidence.

Notre collaboration avec le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) devra prendre une forme différente à compter de 2015 suite à la récente décision du gouvernement provincial de transférer aux MRC leur mission.

Le secteur du transport collectif n'est certes pas en reste avec la bonification de l'offre de service en transport en commun et les travaux de mise en place des infrastructures relatives au train de l'Est qui entrera en gare le 1^{er} décembre prochain.

Fort de l'ensemble de nos bilans positifs successifs, nous sommes donc résolument décidés à poursuivre notre travail avec la même ardeur, la même lucidité et la même rigueur pour continuer à faire prospérer Terrebonne avec le même souci du bien-être de la population actuelle et future.

Budget après budget, notre administration a comme priorité de respecter la capacité de payer des contribuables et c'est pourquoi le compte de taxes à Terrebonne demeure compétitif par rapport à celui de villes de taille comparable.

Orientations budgétaires 2015

L'élaboration du budget 2015 qui sera présenté sous peu au Conseil municipal reflète en tout point notre volonté de continuer à offrir aux citoyens une panoplie de services de qualité, tout en faisant preuve de prudence et de rigueur dans le choix de nos investissements. Le budget 2015 sera présenté lors de l'assemblée extraordinaire du 9 décembre prochain.

Le budget 2015 constitue toutefois un grand défi pour le Conseil municipal de Terrebonne et pour l'administration de la Ville. L'annonce, la semaine dernière, d'un nouveau pacte fiscal transitoire est venue nous rendre la tâche encore plus ardue qu'elle ne l'était déjà. Les près de 1.5 million, de revenus de moins à recevoir du gouvernement du Québec cette année s'ajoutent aux coupures de 2,4 millions de l'an passé.

C'est une importante ponction dans nos revenus et disons que pour Terrebonne comme pour beaucoup d'autres municipalités du Québec, nous sommes grandement déçus. D'autant plus qu'on sait tous qu'il n'y a rien de plus permanent qu'une mesure transitoire.

Nous travaillons actuellement très fort pour que ce manque à gagner ait le moins d'impact possible pour nos citoyens, tant au chapitre de la taxation que de l'offre de service. Cependant, une chose est sûre, il faudra faire des choix parce qu'on ne peut pas dépenser des dollars que nous n'avons pas.

Il faudrait probablement reporter certains projets et certains travaux et nous recentrer sur notre mission première afin de garantir un niveau de services essentiels dans des domaines tels que la sécurité publique et l'entretien du territoire.

Il est évident que la Ville ne pourra pas non plus combler tous les manques à gagner pour les organismes en raison du désengagement du gouvernement du Québec. C'est à lui d'en assumer toute la responsabilité. Il doit aussi réaliser que peu importe le palier qui envoie la facture, que ce soit le fédéral, le provincial, le municipal ou encore le scolaire, c'est toujours le même contribuable qui paie la facture.

En 2015, il sera important de garder le cap sur le développement économique, car il faut créer la richesse si on veut la partager. Nous pouvons compter sur des projets domiciliaires dynamiques et sur une stratégie de développement industriel efficace. La croissance devrait être au rendez-vous et, si la prudence est de rigueur, je demeure confiant que nous connaîtrons une bonne année à ce chapitre malgré un contexte plus ou moins favorable.

Orientations du prochain programme triennal des immobilisations (PTI 2015-2017)

Le prochain programme triennal des immobilisations a été préparé en continuité avec le plan directeur d'aménagement des parcs, les travaux du réseau routier du projet Urbanova et la réfection d'infrastructures dans le cadre du volet III du programme subventionné de la Taxe d'essence Canada-Québec (TECQ).

Parmi les nouveaux projets majeurs figurent la construction d'un réacteur à la station d'épuration de La Pinière, ainsi que la planification d'une nouvelle caserne d'incendie afin de couvrir le secteur ouest.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier messieurs Luc Papillon, Daniel Sauriol, Denis Levesque, Luc Legris, madame Francine Blain et toute leur équipe, ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Je vous remercie de votre attention.



Jean-Marc Robitaille
Maire
Ville de Terrebonne

ANNEXE : Affectations des surplus pour l'exercice financier 2013



Extrait du registre des procès-verbaux d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le 7 juillet 2014.

RÉSOLUTION NO : 332-07-2014

ATTENDU le dépôt du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 juin 2014 ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer des virements de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 5 650 308\$ vers des excédents de fonctionnement affectés ;

ATTENDU la recommandation CE-2014-811-REC du comité exécutif du 18 juin 2014;

**Pour ces motifs, IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR Claire Messier**

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne autorise la trésorière à effectuer le virement des sommes suivantes :

Réserve pour développement économique	33 625\$
Réserve auto assurance	195 798\$
Réserve additionnelle divers projets	373 611\$
Réserve taxe infrastructures	991 789\$
Réserve fonds de l'arbre	558 430\$
Réserve règlement 149	90 994\$
Réserve règlement 180	8 318\$
Réserve règlement 314	3 388\$
Réserve règlement 441	270 173\$
Réserve fonds de pension	350 000\$
Réserve travaux hygiène du milieu	150 000\$
Réserve élections	250 000\$
Réserve déneigement	500 000\$
Réserve budget des commissions	184 500\$
Réserve transport en commun	323 000\$
Réserve vidange des boues	600 000\$
Montant total :	4 883 626\$

ADOPTÉ

**Certifié conforme
à Terrebonne, ce 8 juillet 2014.**

GREFFIER